

Réf: Dossier N° 086428

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « côte d'ivoire transit plus »

Siège social Abidjan, Treichville, APPOLO, Lot 444, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « côte d'ivoire transit plus »

Objet : TRANSIT ,

IMPORT EXPORT,

COMMERCE  
GÉNÉRAL,

PRESTATIONS DE  
SERVICES,

DIVERSES  
PRESTATIONS,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, APPOLO, Lot 444, Ilot 18

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN KOUASSI JEAN-MERMOZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02183 du 25/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11684/GTCA/RC/2022 du 25/03/2022

